

JEUDI, 30 juillet 1891.

Le comité se réunit à 10.30 heures du matin.

PRÉSENTS :

Messieurs Girouard, *président*,

Adams,	Desaulniers,	Masson,
Amyot,	Desjardins (<i>L'Islet</i>),	McLeod,
Baker,	Dickey,	Mills (<i>Bothwell</i>),
Beausoleil,	Edgar,	Moncrieff,
Cameron (<i>Huron</i>),	Flint,	Mulock,
Choquette,	Fraser,	Ouimet,
Coatsworth,	German,	Pelletier,
Costigan,	Ives,	Tarte,
Curran,	Kirkpatrick,	Thompson (<i>Sir John</i>),
Daly,	Langelier,	Weldon,
Davies,	Lavergne,	Wood (<i>Brockville</i>).—34.

Les minutes d'hier sont lues et approuvées.

Répondant à une question, le greffier déclare qu'il a écrit une lettre à Sir Hector Langevin, mardi dernier, au soir, l'informant de la résolution adoptée par le comité du matin de ce jour-là, par laquelle il était prié de produire certains papiers et certains télégrammes; le greffier déclare aussi qu'il n'a encore reçu aucune réponse.

Ordonné: que le greffier écrive de nouveau à Sir Hector, le priant d'envoyer les papiers et les télégrammes assez tôt pour la prochaine séance du comité, aujourd'hui, s'il est possible.

La transquestion de M. R. H. McGreevy, sen., est alors reprise et terminée. Il est aussi réinterrogé par M. Geoffrion. Trois lettres et papiers sont classés et marqués Exhibits "P 14," "Q 14" et "R 14."

A 1 heure de l'après-midi, le comité se retire.

3.30 heures du soir.

La réinterrogation de M. R. H. McGreevy est reprise, puis remise à mardi prochain, pour que M. McGreevy puisse se procurer certains livres et certains papiers demandés par le comité.

A la demande de M. Fitzpatrick, il est

Ordonné: qu'une assignation *duces tecum* soit envoyée à M. R. H. McGreevy, sen., pour le sommer de comparaître devant le comité, mardi prochain, 4 août, et d'apporter avec lui:

1. Le billet de \$7,500 auquel il est fait allusion à la page 609 de la preuve.
2. Le billet de \$3,000, auquel il est fait allusion dans une liste de documents produits par le défendeur dans l'affaire de McGreevy contre McGreevy, item du 26 avril 1887.
3. Toutes les lettres qu'il peut avoir reçues à n'importe quelle époque de l'hon. Thomas McGreevy, qu'il avait en sa possession ou sous son contrôle le 1er jour de janvier 1890, qui n'ont pas été produites encore, durant la période du 1er janvier 1882 jusqu'au dit 1er janvier 1890.
4. Toutes les lettres qu'il peut avoir actuellement en sa possession, écrites par le dit R. H. McGreevy au dit hon. Thomas McGreevy, ou les copies de ces lettres, si les originaux ont été détruits pendant la période susmentionnée.
5. Un état détaillé du compte mentionné dans la lettre du 14 janvier 1889, écrite par le dit R. H. McGreevy à l'honorable Thomas McGreevy.
6. Un état de compte indiquant en détail la date et le montant de chaque paiement ayant contribué à former la somme de \$70,000, ou à peu près, que R. H. McGreevy prétend avoir payée à l'honorable Thomas McGreevy pour sa part des profits faits sur les contrats dont l'examen est soumis à cette enquête.